

MEMBRES PRÉSENTS :

Emmanuel Alexandre (Ateliers du Centre d'Art)
Delphine Barrière
Ludivine Chappe
Jean-Claude Derouet
Florelle Derouet
Antoine Geslin (Centre Social)
Ismaël Girault
Micheline Laubenheimer
Stéphane Louveau
Isabelle Métayer
Loïc Morfoisse
Marie Naveau
André Naveau
Loïc Vavasseur (Collège Saint-Exupéry)

MEMBRES EXCUSÉ·E·S :

Christophe Bayard (Compagnie Bleu 202)
Jean-Claude Jamet
Joël Laperruque

MEMBRES ASBENT·E·S :

Marie-Alice Faria Pereira
Chamoussi Dine Fataou
Thierry Leroyer (Collectif d'Urgence)
Ginette Pauton

INVITÉ·E·S :

Sylvaine Marie, Maire-Adjointe à la démocratie participative
Sylvie Legrand-Robardey, Déléguée de la Préfète pour la Politique de la Ville
Adèle Thiphagne, Coordinatrice Démocratie participative pour la Ville d'Alençon

ORDRE DU JOUR :

- Lecture et approbation de la Charte et du Règlement Intérieur des Conseils de Quartier
 - Présentation de la lettre de mission et des thématiques proposées par la Ville d'Alençon, constitution des groupes de travail
 - Désignation des référents pour le Conseil de Quartier de Courteille
-

1. SUJET N°1 Lecture et approbation de la Charte et du Règlement Intérieur des Conseils de Quartier

Les conseillères et conseillers ont été invité·e·s à se réunir par groupes afin de relire la Charte et le Règlement Intérieur et de recenser leurs éventuelles remarques et questions. Une explication a ensuite été donnée article par article, lorsque cela était nécessaire.

À l'issue de cette discussion, l'ensemble des membres a approuvé la Charte et le Règlement Intérieur ainsi que la communication de leurs coordonnées aux autres membres. Une liste de ces coordonnées sera communiquée prochainement aux conseillères et conseillers afin que les différents groupes de travail puissent s'organiser.

Par ailleurs, une plateforme de discussion instantanée devrait être proposée sous peu aux conseillères et conseillers de quartier afin de faciliter leur organisation. Les personnes ne disposant pas d'adresse électronique peuvent bénéficier de l'accompagnement du service Démocratie Participative et/ou de l'Espace France Services de leur quartier pour en créer une et rejoindre la plateforme. Si elles ne le souhaitent pas, elles seront invitées à garder le contact avec les autres membres de leur groupe de travail par le moyen de leur choix.

Les invitations aux réunions parviendront par courrier aux personnes ne disposant pas d'adresse électronique.

Il est demandé par les représentants des acteurs locaux présents lors de la réunion d'amender le règlement intérieur afin d'ajouter un point concernant le rôle des acteurs locaux dans ces instances. Réponse : les acteurs locaux participent au rôle de réflexion et conseils, au même titre que les habitants, puisqu'ils développent eux aussi une expertise d'usage sur le territoire du fait de leur activité. Ils contribuent également à l'action du Conseil de Quartier dans son rôle d'interface citoyenne en faisant remonter les demandes et besoins issus du terrain. Enfin, ils peuvent

contribuer à la réalisation des propositions d'habitants en se faisant porteurs de projets. Cette précision étant faite, et sur cette base, la demande d'amendement a bien été prise en compte.

Certains membres demandent également qu'un point sur le budget du Conseil soit fait après chaque manifestation/dépense engagée.

2. SUJET N°2 Présentation de la lettre de mission et des thématiques proposées par la Ville d'Alençon, constitution des groupes de travail

La lettre de mission a été distribuée aux participants et commentée par Madame Marie.

Quatre thématiques sont proposées par la municipalité pour amorcer le travail de réflexion demandé aux Conseils de Quartier pour ce mandat, il s'agit des thèmes suivants :

- Solidarités et société
- Environnement
- Cadre de vie et vie de quartier
- Mobilités Alençonnaises

Pour chacun de ces thèmes, un premier travail de réflexion est demandé aux conseillers. Il est attendu que les premiers mois de fonctionnement du Conseil de Quartier permettent aux conseillers et conseillères de réaliser un état des lieux, sous la forme qu'ils souhaitent, de la situation dans leur quartier dans les domaines suivants :

- Solidarités et société : la santé pour tous
- Environnement : tri et recyclage des déchets
- Cadre de vie et vie de quartier : la qualité de vie dans votre quartier
- Mobilités Alençonnaises : se déplacer à Alençon aujourd'hui

Il s'agit de lignes directrices permettant d'aiguiller la réflexion des Conseils mais qui n'ont pas vocation à les limiter. Chacun des sujets peut être entendu dans sa globalité ou concernant un de ses aspects spécifiques, en fonction de l'expérience d'usage des habitants et des besoins identifiés sur le territoire. Cet état des lieux vise à dresser un portrait de l'offre sur le territoire, des avantages et inconvénients auxquels sont confrontés les habitants dans ce domaine, ainsi qu'à soulever des pistes d'amélioration et des idées de projets qui faciliteraient le quotidien des habitants. Ces thématiques correspondent à certaines grandes thématiques de travail actuelles de la municipalité et ces états des lieux permettront aux élus et aux services de la Ville de bénéficier d'un éclairage local sur ces questions afin de les guider dans la décision et dans l'application des politiques publiques. Ce premier travail permettra également aux Conseils d'aborder collectivement ces questions en vue des possibles consultations/concertations qui pourraient leur être proposées au cours de leur mandat.

Le travail des Conseils de Quartier a été envisagé par groupes de travail thématiques. Les conseillères et conseillers présents se sont positionnés sur les différents groupes comme suit :

- 1) SOLIDARITÉS ET SOCIÉTÉ :
 - Florelle DEROUET
 - Antoine GESLIN
 - Micheline LAUBENHEIMER

- 2) ENVIRONNEMENT :
 - Delphine BARRIERE
 - Micheline LAUBENHEIMER
 - Stéphane LOUVEAU
 - Isabelle METAYER
 - Loic VAVASSEUR

- 3) CADRE DE VIE ET VIE DE QUARTIER :
 - Emmanuel ALEXANDRE
 - Ludivine CHAPPE
 - Jean-Claude DEROUET

- Florelle DEROUET
- Antoine GESLIN
- Ismaël GIRAULT
- Marie NAVEAU

4) MOBILITÉS ALENÇONNAISES :

- Loïc MORFOISSE
- André NAVEAU

5) CONSEIL CITOYEN :

- Marie-Alice FARIA-PEREIRA
- Chamoussi Dine FATAOU
- Ismaël GIRAULT
- Joël LAPERRUQUE
- Stéphane LOUVEAU
- Isabelle METAYER
- Les Ateliers du Centre d'Art
- Compagnie Bleu 202
- Centre Social de Courteille
- Collège Saint-Exupéry
- Collectif d'Urgence

Cette première phase de travail, correspondant à la réalisation de ces différents états des lieux, qui sera aussi une phase d'adaptation, entre les conseillères et conseillers ainsi qu'avec la collectivité, se poursuivra jusqu'à la fin du premier trimestre 2022. Une réunion sera alors organisée pour faire un bilan sur les travaux des différents groupes et envisager les suites à donner aux éventuelles propositions.

Les membres du Conseil de Quartier présent·e·s ont convenu d'organiser des réunions en groupe entier et de prévoir, lors de celles-ci, des temps de travail par groupes puis une restitution globale.

3. SUJET N°3 Désignation des référents pour le Conseil de Quartier de Courteille

Ont proposé leur candidature : Ludivine Chappe ; André Naveau ; Ismaël Girault ; Loïc Morfoisse ; Florelle Derouet.

Après élection à bulletin secret, sont élu·e·s référent·e·s : Ludivine Chappe et Ismaël Girault.

Sur décision des membres du Conseil de Quartier, sont élu·e·s référent·e·s suppléant·e·s : Florelle Derouet et André Naveau.

Les référent·e·s auront pour rôle d'assurer le lien et la communication entre les différents groupes de travail et le service Démocratie Participative en dehors des réunions plénières. Des rencontres avec le service pourront être prévues régulièrement afin d'évoquer les difficultés, questions, etc. des différents membres ainsi que l'avancée des travaux de réflexion demandés par la municipalité. Ils seront également à l'initiative de l'organisation des réunions plénières pour lesquelles ils solliciteront le service Démocratie Participative et contribueront à la définition de l'ordre du jour. Ils réaliseront enfin le compte-rendu de ces réunions.

Il est précisé que les référent·e·s seront renouvelé·e·s à mi-mandat des Conseils de Quartier.

4. SUJET N°4 Questions diverses

La participation financière à hauteur de 378,6 € à l'événement « Chanté Nwel » qui aura lieu le 10 décembre à la Maison des Initiatives Citoyennes de Courteille, et porté par l'association Tropic Orne 61, est votée à l'unanimité des membres présent·e·s. Cette participation prendra la forme de l'achat de denrées pour la préparation d'un apéritif dînatoire dans le cadre d'ateliers cuisines.